

Direction de l'Action Sociale
Service SENIORS

Repas à domicile



Le repas est composé d'une entrée, d'un légume ou d'un féculent, d'une viande, d'un fromage, d'un dessert et d'un petit pain.

Liste des documents à fournir pour établir la demande :

1. Photocopie de la pièce d'identité du (ou des) demandeur(s)
2. Photocopie du dernier avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus
3. Photocopie d'un justificatif de domicile
4. R.I.B + Mandat de prélèvement rempli et signé
5. Carte d'invalidité (pour les personnes de moins de 65 ans)

Renseignements à préparer :

1. Adresse complète du domicile (étage, porte, code portier, interphone ...)
2. Numéro du téléphone fixe (et éventuellement portable)
3. Numéro de téléphone d'un proche
4. Préparer les jours souhaités pour les portages de repas.
5. Préciser si le portage de repas concerne une personne seule ou un couple

Prendre rendez-vous au 01.60.09.97.45 pour établir le dossier

(En cas d'absence : 01.60.09.90.25)

Horaires d'ouverture au Public :

Lundi au Vendredi de 9h.00 à 12h.00 et de 13h30 à 17h.00 (Fermé le Jeudi après-midi)

Les bureaux sont situés : 5 rue Lafayette (au fond de la cour, 1^{er} étage)